

Communiqué de presse
3 Août 2021

La Réserve biologique intégrale du Chapitre - Petit Buëch inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO

L'ONF se réjouit que la Réserve biologique intégrale (RBI) du Chapitre - Petit Buëch, dans les Hautes-Alpes, ait été inscrite le 28 juillet dernier au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle devient ainsi, au titre des forêts remarquables de hêtre, une des composantes du patrimoine mondial de l'UNESCO, ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité. Deux autres sites français ont été distingués : les Réserves naturelles nationales (RNN) de la Massane (66) et du Grand Ventron (68-88).

De la forêt domaniale à la Réserve biologique intégrale

Au dix-neuvième siècle, les forêts des Alpes du Sud ont été dégradées par des pratiques pluriséculaires de surexploitation des bois et de pastoralisme intensif. Ces atteintes au rôle protecteur de la forêt ont eu pour conséquences de graves problèmes d'érosion et de crues, qui ont conduit l'Etat à **développer une politique de restauration des terrains en montagne (RTM)**. C'est ainsi qu'ont été acquis les espaces qui ont formé les forêts domaniales de Gap-Chaudun et des Sauvas.

Depuis plus d'un siècle, la gestion de ces forêts par l'administration des Eaux et Forêts puis par l'Office national des forêts (ONF) a reposé sur plusieurs grands principes : protection et gestion précautionneuse des peuplements préexistants, plantation d'arbres dans des secteurs dégradés, maîtrise et organisation de l'activité pastorale.

La réserve du Chapitre Petit Buëch

C'est en **1990** qu'une réserve biologique a été créée sur le site emblématique du bois du Chapitre, sur les communes de Gap et de La Roche-des-Arnauds. Connue pour son **très haut niveau de naturalité**, cette forêt, qui a échappé aux dégradations des siècles passés, n'a plus connu de coupes de bois depuis un demi-siècle et est devenue particulièrement **riche en très vieux hêtres et sapins**. La création de la réserve a conforté cette libre évolution des peuplements, qui a été renforcée en 2014 avec son agrandissement (surface portée de 195 à 550 ha) et sa conversion en **réserve biologique intégrale (RBI)**.

La réserve se trouve au sud du massif du Dévoluy, entre 1250 et 2050 m d'altitude, dans la haute vallée du Petit Buëch. Sa découverte est possible grâce à des sentiers pédestres balisés, dont le GR® 93 et le GRP® du Tour du Dévoluy.

Les études réalisées dans la RBI du Chapitre Petit Buëch ont révélé la **grande richesse en espèces** associées à la vieille forêt, à l'abondance de bois morts et d'arbres creux et à la grande quiétude du site : champignons, oiseaux forestiers, chiroptères...



RBI et Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le Patrimoine mondial de l'UNESCO, consacré aux forêts de hêtre, concerne 94 sites répartis dans 18 pays, couvrant une très large gamme de conditions environnementales et ayant en commun des processus écologiques peu altérés par l'homme.

Outre la naturalité des peuplements, la candidature de la réserve du Chapitre-Petit Buëch a été retenue grâce à deux atouts particuliers :

- sa situation géographique particulière dans le sud-ouest du massif alpin : les sites les plus proches du réseau transnational se trouvent en Italie (Apennins) ou en Autriche ;
- en corollaire, l'originalité génétique du hêtre dans cette partie des Alpes du Sud.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, **8 autres réserves biologiques** (existantes ou en cours de création) concernent des forêts de hêtre remarquables : dans les forêts d'Aiguines (83), du Cheiron (06), des Gorges de Trévans (04), de Lagarde d'Apt (84), de la Montagne de Lure (04), du Mont Ventoux (84), de la Sainte-Baume (83), de Tête d'Alpe (06).

Ces réserves sont à la fois des hauts lieux de biodiversité forestière et de précieux sites-témoins pour l'étude de l'évolution naturelle de la forêt, notamment dans le contexte des changements climatiques.

Pour la RBI du Chapitre - Petit Buëch, qui était déjà un site-phare du réseau national des réserves biologiques, l'inscription au Patrimoine mondial ouvre des perspectives nouvelles en termes de valorisation scientifique ou pédagogique auprès du public.

Au niveau national, sur **250 réserves biologiques** existant début 2021, une centaine sont entièrement ou en partie des RBI. Parmi celles-ci, 70 environ comportent des forêts de hêtre en proportion variable. De la Bretagne aux Vosges ou aux Alpes, des Ardennes aux Pyrénées, qu'elles soient mélangées de chêne en plaine ou de sapin en montagne, ces réserves témoignent de la très grande diversité des hêtraies en France. Plusieurs de ces sites sont d'ailleurs encore en lice pour une intégration au Patrimoine mondial.

A propos de l'ONF



Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Contacts presse

Aurélia Lefetey

presse@onf.fr

ONF – Direction de la communication : 2, avenue de Saint-Mandé – 75570 Paris Cedex 12